Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la circulation routière et de la navigation (SCN)

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für Strassenverkehr und Schifffahrt (DSUS)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Nouveau

DEMANDE D'IMMATRICULATION / AUTORISATION PROVISOIRE DE CIRCULER

Type d'immatriculation **VS** _____

- ❍ Nouvelle plaque
- ❍ Changement de véhicule (Autorisation provisoire*)
- ❍ Plaques interchangeables
- ❍ Plaques temporaires
- ❍ Plaques d'exportation
- ❍ Cession de plaques
- ❍ Changement de canton

Documents obligatoires supplémentaires

(EN PLUS DES PERMIS DE CIRCULATION RESP. 13.20A)

- ❍ Si l'ancien véhicule est en leasing (code 178)
  ➤ formule de radiation du leasing.
- ❍ Si reprise des plaques d'un tiers
  ➤ formule de cession
- ❍ Si domicile du détenteur hors canton
  ➤ formule « déclaration de détenteur »
- ❍ S'il s'agit d'un poids lourd soumis à la RPLP
  ➤ certificat conformité TRIPON ou dispense de la DGD

Format de plaques arrière (pour voiture automobile)

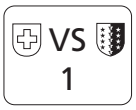

❍ Standard

❍ Allongé

***AUTORISATION PROVISOIRE DE CIRCULER**

Muni de la signature et du sceau du service, ce document vaut remplacement du permis de circulation, **en Suisse**, pour une durée de **30 jours**.

En cas de changement de véhicule (uniquement si même numéro de plaque et même genre de véhicule) ce document autorise à circuler pendant **30 jours**, **en Suisse**, à partir du début de validité de l'attestation d'assurance. Le sceau du service de la circulation routière et de la navigation n'est, dans ce cas, pas nécessaire.

Nom et adresse du détenteur

_____
_____
_____
_____
_____ / _____

Date de naissance : _____
Origine : _____
N° téléphone : _____

Véhicule remplacé

N° de matricule : _____

JOINDRE OBLIGATOIREMENT L'ORIGINAL DU PERMIS DE CIRCULATION

Véhicule à immatriculer

N° de matricule : _____
N° de châssis : _____
Marque : _____
Couleur : _____

JOINDRE OBLIGATOIREMENT L'ORIGINAL DU PERMIS DE CIRCULATION OU LA FORMULE 13.20A

Attestation d'assurance

Le détenteur confirme avoir demandé une attestation d'assurance RC véhicules.

Nom de l'assurance : _____
Attestation valable dès le : _____

Adresse pour le retour des permis
(si différente de l'adresse du détenteur)

_____
_____
_____
_____ / _____

Le détenteur certifie que les indications de la présente formule sont correctes. **Il atteste avoir, avant la mise en circulation du véhicule à immatriculer, envoyé les documents nécessaires par la Poste ou les avoir directement remis au Service de la circulation routière et de la navigation du canton du Valais.**

Posté en date du : .....

Lieu et date **Signature du détenteur / sceau et signature pour les personnes morales**

....

A remplir par le service de la circulation routière et de la navigation

Date ..... **Sceau / Signature** .....

Original pour le service de la circulation

Rue de la Dixence 85C, CP 625, 1951 Sion • Tél. 027 606 71 00 • scn-immatr@admin.vs.ch
Bockbartstrasse 6, 3930 Visp • Tel. 027 606 71 00 • scn_visp@admin.vs.ch
Route des Bains 2, CP 161, 1890 St-Maurice • Tél. 027 606 71 00 • scn_stmce@admin.vs.ch

Département de la sécurité, des institutions et du sport
Service de la circulation routière et de la navigation (SCN)

Departement für Sicherheit, Institutionen und Sport
Dienststelle für Strassenverkehr und Schifffahrt (DSUS)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

DEMANDE D'IMMATRICULATION / AUTORISATION PROVISOIRE DE CIRCULER

Type d'immatriculation **VS** _____

❍ Nouvelle plaque
❍ Changement de véhicule (Autorisation provisoire*)
❍ Plaques interchangeables
❍ Plaques temporaires
❍ Plaques d'exportation
❍ Cession de plaques
❍ Changement de canton

Documents obligatoires supplémentaires

(EN PLUS DES PERMIS DE CIRCULATION RESP. 13.20A)

❍ Si l'ancien véhicule est en leasing (code 178)
➤➤ formule de radiation du leasing.

❍ Si reprise des plaques d'un tiers
➤➤ formule de cession

❍ Si domicile du détenteur hors canton
➤➤ formule « déclaration de détenteur »

❍ S'il s'agit d'un poids lourd soumis à la RPLP
➤➤ certificat conformité TRIPON ou dispense de la DGD

Format de plaques arrière (pour voiture automobile)

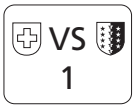

❍ Standard

❍ Allongé

***AUTORISATION PROVISOIRE DE CIRCULER**

Muni de la signature et du sceau du service, ce document vaut remplacement du permis de circulation, **en Suisse**, pour une durée de **30 jours**.

En cas de changement de véhicule (uniquement si même numéro de plaque et même genre de véhicule) ce document autorise à circuler pendant **30 jours**, **en Suisse**, à partir du début de validité de l'attestation d'assurance. Le sceau du service de la circulation routière et de la navigation n'est, dans ce cas, pas nécessaire.

Nom et adresse du détenteur

_____
_____
_____
_____
_____ / _____

Date de naissance : _____
Origine : _____
N° téléphone : _____

Véhicule remplacé

N° de matricule : _____

JOINDRE OBLIGATOIREMENT L'ORIGINAL DU PERMIS DE CIRCULATION

Véhicule à immatriculer

N° de matricule : _____
N° de châssis : _____
Marque : _____
Couleur : _____

JOINDRE OBLIGATOIREMENT L'ORIGINAL DU PERMIS DE CIRCULATION OU LA FORMULE 13.20A

Attestation d'assurance

Le détenteur confirme avoir demandé une attestation d'assurance RC véhicules.

Nom de l'assurance : _____
Attestation valable dès le : _____

Adresse pour le retour des permis
(si différente de l'adresse du détenteur)

_____
_____
_____
_____ / _____

Le détenteur certifie que les indications de la présente formule sont correctes. **Il atteste avoir, avant la mise en circulation du véhicule à immatriculer, envoyé les documents nécessaires par la Poste ou les avoir directement remis au Service de la circulation routière et de la navigation du canton du Valais.**

Posté en date du : .....

Lieu et date **Signature du détenteur / sceau et signature pour les personnes morales**

....

A remplir par le service de la circulation routière et de la navigation

Date ..... **Sceau / Signature** .....

copie pour accusé de réception

Rue de la Dixence 85C, CP 625, 1951 Sion • Tél. 027 606 71 00 • scn-immatr@admin.vs.ch
Bockbartstrasse 6, 3930 Visp • Tel. 027 606 71 00 • scn_visp@admin.vs.ch
Route des Bains 2, CP 161, 1890 St-Maurice • Tél. 027 606 71 00 • scn_stmce@admin.vs.ch